



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E108354

VALABLE JUSQU'AU 22/11/2026

ÉDITÉ LE

29/09/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2009

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 26/08/2024  
50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LYON 2009B01810

Siret : 511 839 581 00010

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 8011575

Assurance Responsabilité Travaux :  
AUXILIAIRE 020-150073

Assurance Responsabilité Civile :  
AUXILIAIRE 020-150073

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : ETANCHEITE RENOVATION ISOLATION COUVERTURE

Sigle : ERIC  
11 RUE JOSEPH MARIE JACQUARD  
69800 SAINT-PRIEST

Téléphone : 04 72 79 79 25

Fax : 04 72 79 70 43

Portable : 0698181698

Site Internet :

E-mail : ericsociete@gmail.com

Responsabilité légale :  
ERSAHIN KANI PRÉSIDENT

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                              | * Date d'attribution |
|------|------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3212 | Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE  | 23/09/2026           |
| 3213 | Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité supérieure) Mention RGE | 22/11/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                         | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.